



# RÉUNION MINISTÉRIELLE DES PPTE À LONDRES : RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PPTE II ET DU FUTUR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

**L**a quatrième réunion des ministres des Finances des PPTE, organisée conjointement par DRI et le Ministère britannique pour le Développement international (DfID), s'est tenue le 5 juin 2001 à Londres. Le nombre de PPTE représentés s'est élevé à 25, dont 16 au niveau ministériel, 6 autres ayant présenté leurs excuses officielles pour leur absence. Les ministres ont convenu d'une « Déclaration de Londres » qui a été transmise aux PPTE restants, au FMI, à la Banque mondiale, aux Nations Unies, à d'autres organisations internationales, ainsi qu'au G7 et à d'autres ministres de pays donateurs du même bord.



Les ministres ont de nouveau félicité la communauté internationale et les Institutions de Bretton Woods pour l'Initiative PPTE renforcée, ainsi que pour les efforts accomplis afin de renforcer les capacités des PPTE. Ils ont réaffirmé leur propre attachement à concevoir et mettre en œuvre des stratégies viables de réduction de la pauvreté, ainsi qu'à tout faire pour dépenser les recettes de l'allégement de la dette de façon productive et transparente sur la réduction de la pauvreté. Ils ont néanmoins soulevé d'importants problèmes communs qui exigent des solutions urgentes, si l'on veut que PPTE II puisse réaliser la réduction de la pauvreté souhaitée à long terme :

## 1. Mise en œuvre de PPTE II

Les ministres ont invité la communauté internationale à :

- redoubler d'efforts pour que les PPTE restants atteignent leurs points de décision, en minimisant la conditionnalité et en faisant preuve de flexibilité dans l'interprétation des antécédents, en accord avec la progression rapide démontrée en 2000 ;
- réintégrer les pays en post-conflit plus rapidement et plus intégralement dans le processus PPTE, en faisant preuve d'une flexibilité maximale en matière de conditionnalité, en réduisant fortement la première phase de l'Initiative avant le point de décision et en apurant les arriérés rapidement, de même qu'en accroissant radicalement les décaissements d'aide ainsi que l'assistance en matière de renforcement des capacités pour accélérer la reconstruction ;
- veiller à ce que les pays ayant passé leurs points de décision soient en mesure d'atteindre leurs points d'exécution rapidement, en faisant preuve d'un maximum de flexibilité lors de l'interprétation des conditions existantes, ainsi qu'en rationalisant la conditionnalité des programmes FRPC nouveaux et en place ;
- anticiper encore davantage l'allégement du service

de la dette au cas par cas si nécessaire, afin de surmonter les grands « pics » du service de la dette qui continuent à occasionner des ratios service de la dette/recettes élevés dans un nombre non négligeable de PPTE pour 2001-2004 ou afin d'accroître la réduction du service de la dette après le point de décision, afin de compenser le rééchelonnement des arriérés ;

- accélérer la mise en œuvre des accords d'allégement intérimaire (par tous les créanciers, mais spécialement les multilatéraux et le Club de Paris), afin de veiller à ce que l'allégement budgétaire soit assuré presque immédiatement après le point de décision, conformément aux attentes populaires engendrées par PPTE II ;
- effectuer des évaluations complètes de la viabilité de la dette de tous les PPTE lorsque ces derniers atteignent le point de décision et assurer davantage d'allégement, afin de compenser un éventuel retour de la non-viabilité (que celle-ci soit perçue comme temporaire ou permanente, considérable ou non) ;
- tenir nettement plus compte des chocs économiques, de deux manières :
  1. introduire un éventail de nouvelles mesures destinées à combattre ces chocs (financement anticipé pour imprévus et financement compensatoire rapide, abordable pour les PPTE dans le cadre de leurs limites d'emprunt des programmes FRPC ; accélération des recommandations du Groupe spécial de la Banque mondiale sur la Gestion des risques en matière de produits de base ; renforcement des mécanismes d'assurance tels que ceux de l'Agence du Commonwealth sur la Gestion des Catastrophes ; et davantage de prévisibilité et de stabilité dans les flux d'aide des donateurs, plutôt que des décaissements inadéquats et retardés de dons ou de prêts multilatéraux ;
  2. tenir compte des chocs par une interprétation plus flexible du respect des conditions ;
- examiner les fardeaux de la dette intérieure et du secteur privé dans toutes les futures analyses de viabilité de la dette (et non seulement dans les documents FRPC), spécialement lors de la réévaluation de la viabilité au point d'exécution, afin d'obtenir une vision de la viabilité de la dette nationale totale – sans que cela n'implique de dépenser les fonds PPTE dans l'allégement de telles dettes ;
- donner davantage la priorité à résoudre les problèmes de dette intérieure, qui nuisent gravement au secteur privé, aux perspectives de croissance et donc à la viabilité de la dette extérieure.

## 2. Financement de l'allégement de la dette des PPTE

Les ministres ont invité tous les créanciers à accélérer ainsi qu'à augmenter leurs contributions à l'Initiative PPTE, via les mesures ci-dessous :

- anticiper l'allégement de manière plus complète (notamment auprès du Club de Paris et des créanciers multilatéraux), aussi bien avant qu'après les points d'exécution ;
- (pour tous les créanciers bilatéraux) adopter une politique consistant à déposer les remboursements du service de la dette en un fonds fiduciaire pour les pays qui n'ont pas encore atteint leurs points de décision, en annulant 100 % de l'ensemble du service de la dette bilatérale à partir du point de décision et 100 % du stock au point d'exécution ;
- le cas échéant, déplacer la date butoir et annuler la dette post-date butoir pour les pays, afin d'atteindre la viabilité de la dette ;
- inclure l'ensemble de la dette pré-date butoir (y compris les dettes à court terme et « spéciales ») dans la dette susceptible d'être alléguée ;
- maximiser la complémentarité de tout l'allégement de la dette en réduisant le détournement de l'aide bilatérale et en recourant davantage aux ressources propres des organisations multilatérales ;
- progresser plus rapidement en matière d'allégement de la dette assuré par les gouvernements hors du Club de Paris, en convoquant une conférence internationale de ces créanciers et en créant un guichet ou fonds spécial destiné à l'apurement des dettes PPTE envers d'autres PPTE ou des pays exclusivement IDA par le biais de rachats, financés par des ressources propres au système multilatéral ;
- redoubler d'efforts pour que les créanciers multilatéraux plus petits assurent un allégement de la dette suffisant, le cas échéant en recourant au Fonds fiduciaire PPTE afin de compléter les ressources insuffisantes des institutions elles-mêmes ;
- soutenir les créanciers multilatéraux en matière de renforcement des capacités, afin de veiller à ce que ces derniers calculent et interprètent correctement les méthodologies d'allégement PPTE ;
- apporter un appui juridique et politique aux PPTE dans leur lutte contre les procès intentés contre eux par les créanciers commerciaux qui n'ont pas participé aux opérations de réduction de la dette commerciale.

## 3. Besoins en nouveaux financements

Les ministres ont souligné que les Objectifs internationaux de Développement (OID) exigeront un effort bien plus grand de la part de la communauté internationale concernant le financement de la réduction de la pauvreté. Cela doit se produire de huit manières, via les mesures ci-dessous :

- calculer les besoins en financement de chaque PPTE pour que celui-ci atteigne les OID, les rassembler de manière systématique et complète et présenter cette analyse à l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale en 2001 ;
- limiter les emprunts non concessionnels au besoin, afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme ;
- accroître considérablement l'aide sous forme de dons, afin d'atteindre les objectifs des Nations Unies

- de 0,7 % du PNB dès que possible ;
- assurer un nouveau financement compatible avec les stratégies de réduction de la pauvreté, grâce aux mesures suivantes :
  - a. dissocier toute l'aide des exportations du pays fournisseur ;
  - b. passer d'un soutien aux projets à un soutien budgétaire ;
  - c. établir des procédures communes de décaissement, d'acquisition, de comptabilité et d'audit ;
  - d. maximiser le rapport qualité/prix des importations fournies et en accélérant les efforts anti-corruption ;
  - e. apporter de l'aide uniquement à des fins productives, et non pour des projets qui s'avèrent être des gouffres financiers ou des armes ;
  - f. réaliser des engagements de flux d'aide à plus long terme.
- Les ministres ont également reconnu la nécessité de réduire la dépendance de leurs pays par rapport à l'aide, en redoublant d'efforts pour mobiliser leurs propres ressources nationales en faveur de la réduction de la pauvreté. Ils ont prié la communauté internationale de prêter son appui, à travers les mesures suivantes :
  - a. continuer à renforcer les efforts des PPTE visant à augmenter leurs recettes budgétaires, tout en restant réaliste quant aux perspectives d'augmentations, limitées et progressives ;
  - b. encourager les flux hors-dette du secteur privé (spécialement en IED) vers les PPTE, comme priorité maximale afin de maximiser la croissance et la viabilité à long terme de la dette ;
  - c. exhorter tous les pays de l'OCDE à assurer l'accès au marché libre des pays les moins développés et des PPTE, de même qu'à abolir les subventions agricoles et autres barrières structurelles qui empêchent leur accès au marché, même en absence de droits de douane ;
  - d. se procurer dans la mesure du possible des biens financés par l'aide (notamment l'aide alimentaire) auprès des PPTE eux-mêmes.

#### 4. Stratégies de réduction de la pauvreté

Les ministres ont salué l'intérêt accru que l'Initiative PPTE renforcée a généré en matière de réduction de la pauvreté, ont examiné les vastes processus en cours pour établir, mettre en œuvre et réviser les DSRP et ont réaffirmé la forte impulsion des PPTE en matière de réduction de la pauvreté. Ils ont réaffirmé leur attachement à accélérer les politiques de croissance favorables aux pauvres, par l'accroissement de l'investissement et de l'emploi. Afin de soutenir ces efforts, les ministres ont invité la communauté internationale à :

- reconnaître que la réduction de la pauvreté est bien plus complexe que prévu et qu'il est vital de continuer à développer les compétences des administrations nationales des PPTE en la matière ;
- reconnaître que le processus DSRP a constitué un exercice d'apprentissage pour tous, y compris pour les partenaires du développement. Ce processus d'apprentissage doit s'accélérer pour satisfaire les fortes attentes populaires concernant la réduction des niveaux élevés de pauvreté dans la plupart des pays ;
- continuer à maximiser l'apport d'allègement rapide de la dette, afin de rendre plus crédible la capacité des pouvoirs publics à financer une réduction rapide de la pauvreté et à satisfaire les attentes de la société civile ;
- tirer et transmettre le plus d'enseignements possible des expériences de mise en œuvre et des nouvelles connaissances internationales (à partir des plus

- diverses sources possibles), afin d'améliorer les DSRP régulièrement ;
- se démarquer du vaste effort de diagnostic de la pauvreté et de « comptage des pauvres » au profit de l'analyse des causes de la pauvreté, ainsi que de ses liens avec les politiques macro-économiques ;
- accélérer le processus d'établissement d'un cadre analytique concernant la manière de relier politiques macro-économiques et réduction de la pauvreté, qui doit alors être débattu amplement et publiquement par les PPTE et finalement adopté en tant qu'outil analytique commun, afin de s'adapter aux besoins du pays ;
- éviter les reports constants des points d'exécution en rationalisant et en facilitant le processus de consultation DSRP de façon à privilégier les questions clés ;
- soutenir les PPTE dans leurs efforts de direction de la coordination des donateurs, en encourageant tous les grands bailleurs de fonds à concentrer leur appui sur l'aide de programmes destinés à la réduction de la pauvreté ;
- se concentrer sur l'accélération de la croissance, de l'investissement et de l'emploi, pour lesquels les investissements étrangers directs représentent un élément clé ;
- concevoir des politiques de croissance de manière à permettre une croissance à la fois accélérée et favorable aux pauvres, en identifiant et en surmontant toute interaction potentielle afin de maximiser la réduction de la pauvreté ;
- redoubler d'efforts afin de séquencer les actions de réduction de la pauvreté et de renforcer la complémentarité de leur mise en œuvre (par ex. entre l'éducation primaire et secondaire ou entre la santé et l'éducation) ;
- analyser les effets du VIH/SIDA et du paludisme sur la croissance économique plus clairement et inclure au besoin dans tous les DSRP des mesures explicites pour y remédier ;
- rationaliser les processus relatifs aux engagements d'aide, aux décaissements ainsi qu'aux acquisitions, en particulier réduire les disparités entre les procédures des donateurs, pour veiller à ce que l'aide favorise la réduction de la pauvreté ;
- consacrer davantage de ressources de renforcement des capacités à la réduction de la pauvreté pour les administrations et les sociétés civiles des PPTE, afin de veiller à ce que ces dernières dirigent la démarche de réduction de la pauvreté.

#### 5. Besoins en renforcement des capacités

Avant la réunion, les ministres ont reçu un questionnaire détaillé concernant leurs besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités. D'après leurs réponses au questionnaire et leurs interventions pendant la réunion, il ressort que les grandes priorités des ministres en matière de renforcement des capacités sont les suivantes :

- Concernant les **institutions**, la priorité consiste à renforcer les effectifs et le matériel. Le PRC PPTE doit poursuivre ses efforts afin d'améliorer les capacités institutionnelles et d'engendrer une sensibilisation ainsi qu'une volonté politiques de renforcer les capacités parmi les dirigeants des PPTE. Cet objectif peut être atteint en augmentant les missions de suivi du PRC ainsi que le soutien institutionnel, afin de surmonter les obstacles institutionnels à la gestion de la dette.
- Concernant la **gestion opérationnelle des finances de développement**, les ministres ont souligné l'importance de la gestion informatisée de la dette. En dépit des efforts non négligeables récemment accomplis, et bien que certains pays disposent d'un logiciel de gestion de la dette, il convient de redoubler d'efforts dans ce domaine et de prier les institutions responsables de ces logiciels d'accélérer véritablement

- le renforcement des capacités ainsi que sa décentralisation régionale.
- Concernant la **renégociation de la dette**, les ministres ont reconnu en particulier le besoin d'une formation pratique en matière de négociations avec le Club de Paris et de restructuration de la dette intérieure. Ils ont fait remarquer que les ateliers du PRC PPTE sur la négociation de la dette ont démontré qu'il est possible d'accroître radicalement les capacités, si la formation recourt aux données ainsi qu'aux documents propres des pays, afin de simuler des négociations adaptées à la situation de chaque pays.
- Concernant la **politique de nouveaux financements**, les ministres ont unanimement souligné le besoin d'une formation pratique en matière de négociation de nouveaux flux officiels bilatéraux et multilatéraux – non seulement en termes de concessionnalité et de quantité, mais aussi de qualité. Les capacités des PPTE ont quelque peu augmenté dans ce domaine, mais il restera crucial de consolider la viabilité à long terme de la dette.
- Concernant les **prévisions macro-économiques**, le principal besoin concerne le développement ou le perfectionnement de modèles de prévision multisectoriels à long terme et spécifiques aux pays. Il convient en outre que les PPTE continuent d'échanger des informations sur les pratiques optimales utilisées dans les secteurs de prévision (extérieur, finances publiques, monétaire et financier, réel et réduction de la pauvreté). Les ministres ont ainsi fait appel à toutes les institutions actives dans ces domaines (y compris DRI), afin qu'elles redoublent leurs efforts de renforcement des capacités des PPTE, en termes de prévision du développement économique et de réduction de la pauvreté, par le biais de travaux détaillés dans leurs pays.
- Les ministres ont mis en lumière la grande importance du renforcement des capacités pour produire et mettre en œuvre des **programmes de réduction de la pauvreté**, particulièrement en ce qui concerne les aspects suivants :
  - a. impact sur la pauvreté des politiques macro-économiques et structurelles ;
  - b. budgétisation, estimation des coûts et évaluation des programmes de réduction de la pauvreté ;
  - c. suivi et mise en œuvre des programmes ;
  - d. mobilisation de ressources extérieures et intérieures pour les programmes.

Les ministres ont invité toutes les institutions concernées à accélérer leurs efforts au niveau international, régional et national, afin de renforcer les capacités des PPTE dans ces domaines.

- En dernier lieu, concernant l'analyse informatisée de la viabilité financière, les ministres ont accordé la priorité maximale à la formation aux outils d'analyse de cette viabilité et, à l'aide de ces outils, à la production et la mise en œuvre de stratégies de développement financier.

En conclusion, les ministres ont mis l'accent sur l'importance de continuer à organiser des échanges d'expériences entre PPTE, tant au niveau technique que politique, ce dernier en poursuivant l'organisation de Réunions ministérielles des PPTE. Les ministres ont invité toutes les institutions internationales à poursuivre une décentralisation rapide en faveur de partenaires régionaux tels que le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le MEFMI et le WAIFEM. En outre, les pays africains dont la langue officielle est le portugais ont sollicité instamment la création d'un réseau informel, ainsi que la poursuite de formations spécialement pour eux, afin d'accélérer le transfert et l'échange de connaissances.

# INSTITUTIONS RÉGIONALES PARTENAIRES DU PRC : LE MEFMI



**A** fin d'assurer un transfert effectif des capacités aux PPTE eux-mêmes, l'un des principes fondamentaux du PRC a consisté à transmettre la responsabilité de l'exécution de ses programmes à des institutions régionales relevant des gouvernements PPTE eux-mêmes. Il s'agit ici du premier d'une série d'articles rédigés par nos partenaires régionaux et décrivant leurs programmes globaux, ainsi que les travaux que nous avons réalisés avec eux.

L'Institut de Gestion macro-économique et financière d'Afrique orientale et australe (MEFMI) appartient à ses 10 pays membres : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Namibie, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Après avoir commencé son activité sous le nom d'Initiative d'Afrique orientale et australe pour la Gestion de la Dette et des Réserves (ESAIDARM) en 1994, cette institution a été rebaptisée MEFMI en 1997.

Le MEFMI a été fondé pour :

- renforcer durablement les capacités humaines et institutionnelles dans les domaines décisifs de gestion macro-économique et financière, en assistant les banques centrales, ainsi que les ministères des finances et de la planification ou leur équivalent ;
- encourager le recours et la mise au point de pratiques optimales ;
- attirer l'attention des hauts fonctionnaires sur les risques et les opportunités qui se présentent.

On espère que ces mesures déboucheront sur des secteurs financiers solides et efficaces, des macro-économies stables, de même qu'une croissance forte et soutenue.

Le MEFMI assure son renforcement des capacités au travers de programmes en gestion macro-économique, gestion du secteur financier et gestion de la dette. Ces programmes offrent des formations régionales et nationales, ainsi que des séminaires et des ateliers orientés sur la mise en pratique. Ils prévoient également des missions nationales destinées à satisfaire des besoins spécifiques en renforcement des capacités, notamment via la résolution de problèmes sur le terrain, l'évaluation des besoins, la collecte de données, l'évaluation des impacts et/ou les campagnes de sensibilisation.

Le MEFMI dispose en outre d'un programme de bourses de recherche pour le développement destiné à offrir des opportunités à de jeunes professionnels prometteurs, afin de leur permettre de devenir des experts crédibles en

gestion macro-économique et financière. Les candidats passent par un programme complet et rigoureux avant d'être homologués Membres du MEFMI à part entière. Cela comprend des cours de formation ainsi que des missions dans des secteurs spécialisés, la remise d'un dossier technique et la participation en tant qu'animateurs aux ateliers et missions du MEFMI. Les membres qualifiés sont disponibles sur l'ensemble de la région en tant qu'experts dans leurs domaines de spécialisation. Le succès de ce programme a permis d'éliminer le recours à l'aide extérieure dans les domaines de compétence de ces chercheurs, minimisant ainsi les coûts et encourageant ces experts à rester dans la région où ils sont très sollicités.

Parmi les autres activités offertes par l'institut, on trouve la Série annuelle de Forums exécutifs destinés aux ministres des Finances, secrétaires généraux des Finances/du Trésor, secrétaires de Planification et gouverneurs de Banques centrales, pour leur permettre de débattre des nouveaux défis et stratégies en vue de réponses efficaces. Le MEFMI conduit également des études, met au point des instruments et offre des services de bilans institutionnels à ses clients.

Les activités du MEFMI en renforcement des capacités en gestion de la dette visent principalement à renforcer l'aptitude des États membres à gérer et contrôler leur dette publique. Jusqu'ici, le programme a habilité ces pays à aborder les questions suivantes :

- interprétation et enregistrement des prêts
- validation des données et bilans de portefeuille
- analyse de viabilité de la dette et formulation de stratégies nationales de désendettement
- installation et suivi du logiciel de gestion de la dette
- sensibilisation au besoin de travail en équipe impliquant une appréciation du rôle du juriste dans les négociations de la dette.

## Collaboration MEFMI/DRI dans le cadre du PRC PPTE

Le MEFMI et DRI (ainsi que leurs prédécesseurs) travaillent ensemble à la formulation de stratégies de désendettement depuis 1994, avant que l'Initiative PPTE et l'analyse de viabilité de la dette ne soient inventées. Notre coopération s'appuie sur un Protocole d'accord entre nos deux institutions. Ce protocole permet d'assister les PPTE relevant du MEFMI en matière d'analyse de viabilité de la dette et de formulation de stratégies via le Programme de renforcement des capacités des PPTE. Les deux institutions veillent à formuler des stratégies de désendettement ainsi que des activités de mise en œuvre coordonnées et complémentaires, afin

d'éviter les doublons d'efforts. Cette coopération a ouvert la voie à l'échange ainsi qu'au partage des expériences, connaissances et compétences entre les deux organisations, renforçant ainsi la formulation d'AVD et de stratégies de désendettement dans la région du MEFMI.

Les domaines de coopération englobent les suivants :

- ateliers nationaux communs et missions d'analyse de viabilité de la dette, formulation de stratégies et planification de mise en œuvre, ainsi qu'activités de suivi destinées à examiner et faciliter la progression de la mise en œuvre ;
- mise au point collective de supports de formation AVD pour PPTE ;
- affectation de membres et de personnel du MEFMI, ainsi que formation visant l'acquisition de compétences en formulation de stratégies de désendettement, en analyse de viabilité de la dette et en logiciels analytiques d'AVD.

Depuis 1997, les deux institutions ont mené 12 activités conjointes dans les PPTE relevant du MEFMI. Leurs acquis peuvent être résumés comme suit :

- création d'équipes gouvernementales de fonctionnaires, afin de réaliser des AVD nationales avec peu ou aucune assistance extérieure ;
- développement d'une capacité prometteuse et potentiellement viable à mener des AVD auprès des PPTE du MEFMI à travers un groupe d'experts et de formateurs régionaux ;
- capacité renforcée en prévisions macro-économiques par le biais de la formation et de l'information ;
- production et mise en œuvre de stratégies nationales de désendettement dans quatre des cinq États PPTE membres du MEFMI (l'Angola présentera ce type de stratégie plus tard dans l'année) ;
- capacités de négociation renforcées et meilleure maîtrise du processus d'allègement de la dette des PPTE, permettant à certains pays d'accéder plus rapidement ou plus profondément à l'allègement de la dette ;
- meilleure coordination des activités de gestion de la dette, pendant que les PPTE établissent des équipes nationales afin d'améliorer les bases de données, l'analyse de la dette, les prévisions macro-économiques ainsi que la programmation en matière de réduction de la pauvreté en vue des négociations ;
- engagement politique accru à une gestion saine de la dette, par l'intermédiaire de séminaires de sensibilisation destinés aux hauts fonctionnaires.

## Soutien futur apporté aux PPTE

La plupart des PPTE devraient avoir acquis

suffisamment de compétences pour pouvoir réaliser une analyse de viabilité de la dette, ainsi que pour formuler et mettre en œuvre une stratégie d'ici leur point d'exécution, car ils auront bénéficié de beaucoup de formations et de recyclage. Néanmoins, étant donné la nature dynamique de la gestion financière et des effets de la mondialisation, ces pays devront continuer à renforcer leurs capacités pour pouvoir relever de nouveaux défis. Ceux-ci comprennent :

- renforcer les capacités en vue du développement proactif de stratégies de financement, grâce à une meilleure compréhension des politiques et des procédures des donateurs et autres financiers ;
- renforcer les stratégies de désendettement, afin d'éviter l'aggravation du surendettement ;
- réorganiser les structures juridiques obsolètes, afin d'optimiser les pratiques en gestion de la dette ;
- renforcer les capacités, afin de préparer et d'analyser les stratégies de réduction de la pauvreté avec la participation des populations pauvres. Les stratégies actuelles se trouvent en pleine phase d'apprentissage et devront être considérablement renforcées lors de l'analyse de l'impact des politiques macro-économiques et du suivi des objectifs, si l'on veut qu'elles s'orientent vers l'éradication de la pauvreté ;
- l'analyse de viabilité, ainsi que les stratégies de négociation de la dette ne représentent qu'une partie de la solution aux problèmes d'endettement auxquels sont confrontés les PPTÉ. Les autorités doivent acquérir le matériel et les logiciels informatiques nécessaires à une meilleure gestion des bases de données et à des fins analytiques ;
- développer la capacité à gérer la dette intérieure publique, étant donné que certains PPTÉ possèdent d'importantes dettes intérieures, dont le service consomme une forte proportion des recettes publiques ;
- formation visant à créer un plus grand groupe d'experts régionaux – par bourses de recherche et autres – afin de veiller à la viabilité de cette expertise et de satisfaire la forte demande des États membres.

## ATELIER DRI/MEFMI DE FORMATION DES FORMATEURS

L'atelier conjoint Formation des Formateurs (FdF) de DRI et du MEFMI, qui s'est tenu à Lilongwe en juin 2001, a constitué un grand pas en avant dans le processus de transfert du PRC aux organisations régionales telles que le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le MEFMI et le WAIFEM. Premier de son genre, cet atelier a permis aux experts régionaux du MEFMI de former leurs collègues régionaux aux compétences requises pour initier d'autres analystes en stratégie nationale de désendettement et pour mener des ateliers nationaux sur les stratégies de désendettement.

L'atelier FdF a été précédé d'un programme d'affectation de neuf experts régionaux du MEFMI (Charles Abuka, Abbas Berya, Ben Botolo, Cornilious Deredza, Lazarus Kamanga, Mosito Khethisa, Patrick Malambo, Simon Namagoa et Johnson Nyella) à DRI, destiné à renforcer les compétences techniques de ces derniers en matière d'analyse de viabilité de la dette et de réduction de la pauvreté, ainsi que pour apprendre les principales fonctions liées à la conduite de tâches techniques et de séances plénières d'ateliers nationaux sur les stratégies. Les experts régionaux du MEFMI ont en outre préparé du matériel supplémentaire pour rendre les manuels d'AVD encore plus conviviaux, ainsi qu'un Guide de formation des formateurs que les fonctionnaires nationaux peuvent utiliser pour réaliser des formations dans les pays.

Les formateurs de l'atelier étaient :

- données de la dette : Mosito Khethisa (Lesotho), Paddy Turyamwijuka (Ouganda) ;
- stratégie de désendettement extérieur : Abbas

Berya (Tanzanie), Steve Mbewe (Zambie), Anna Mstutze (MEFMI) ;

- stratégie de désendettement intérieur : Lazarus Kamanga (Zambie) ;
- analystes macro-économiques : Charles Abuka (Ouganda), Cornilious Deredza (MEFMI), Johnson Nyella (Tanzanie) ;
- analystes en réduction de la pauvreté : Ben Botolo (Malawi), Simon Namagoa (MEFMI).

Les formateurs ont été assistés par quatre animateurs internationaux, notamment Aysel Basci de l'IDM, qui a offert à tous les participants une formation complète au logiciel Debt-Pro.

Au cours de l'atelier, les formateurs FdF avaient pour mission d'initier chacun de leurs groupes aux tâches techniques et de prendre la responsabilité de la conduite des séances plénières. Les formateurs FdF ont découvert tous les aspects nécessaires au bon déroulement d'un atelier, notamment toutes les questions secondaires relatives à la coordination ainsi qu'à la planification. En particulier, ils ont appris comment veiller à ce que :

- toutes les tâches techniques soient réalisées à temps,
- les participants soient prêts à réaliser des présentations plénières,
- le matériel (rétroprojecteurs, microphones, imprimantes, tableaux de conférence) soit prêt à l'emploi et en état de fonctionnement ;
- surtout, que les problèmes soient abordés et résolus au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les réactions des formateurs et participants à l'Atelier FdF ont largement contribué à améliorer les manuels d'AVD, ainsi que d'autres documents et supports de formation destinés aux ateliers AVD. Testés lors de l'Atelier FdF, les nouveaux manuels AVD ont été encore révisés et étoffés par DRI suite aux réactions des participants. Cette dernière version du manuel d'AVD a été utilisée à l'occasion des ateliers nationaux sur la stratégie de désendettement de la Sierra Leone et du Malawi en août 2001 et sera placée sous la rubrique privée du site Internet de DRI au quatrième trimestre 2001.



# INITIATIVE PPTE : PROGRÈS PAR PAYS ET STATUT DES DSRP (août 2001)

## Pays

### *Pays ayant déjà atteint leurs points de décision/d'exécution au titre de PPTE I*

	PPTE I		PPTE II	
	Décision	Exécution	Décision	Exécution
Bénin	7/97	inéligible	7/00	4T2001
Bolivie	9/97	9/98	2/00	6/01
Burkina Faso	9/97	7/00	7/00	4T2001
Côte d'Ivoire	3/98	...	2002	...
Guyana	12/97	5/99	11/00	2002
Mali	9/98	9/00	9/00	4T2001
Mozambique	4/98	6/99	4/00	9/01
Sénégal	7/97	inéligible	6/00	4T2001
Ouganda	4/97	4/98	2/00	5/00

### *Pays ayant atteint ou devant atteindre leurs points de décision au titre de PPTE*

	Document PPTE préliminaire	PPTE II	
		Décision	Exécution
Angola	pas encore de calendrier		
Burundi	2002	...	...
Cameroun	5/00	10/00	1T2003
Comores	pas encore de calendrier		
Congo, Rép.	2002	...	...
Congo, Rép. dém.	pas encore de calendrier		
Ethiopie	02/01	4T2001	...
Gambie	10/00	12/00	4T2002
Ghana	07/01	4T2001	...
Guinée	12/99	12/00	4T2002
Guinée-Bissau	3/98	12/00	4T2003
Honduras	11/99	7/00	4T2002
Kenya	pas encore de calendrier		
Laos	pas encore de calendrier		
Liberia	pas encore de calendrier		
Madagascar	10/00	12/00	4T2002
Malawi	7/00	12/00	4T2002
Mauritanie	2/99	2/00	mi-2002
Myanmar	pas encore de calendrier		
Nicaragua	8/99	12/00	mi-2003
Niger	11/00	12/00	4T2002
Nigeria	pas encore de calendrier		
République Centrafricaine	2002	...	...
Rwanda	07/00	12/00	4T2002
São Tomé & Príncipe	11/00	12/00	4T2003
Sierra Leone	9/01	4T2001	...
Somalie	pas encore de calendrier		
Soudan	pas encore de calendrier		
Tanzanie	8/99	4/00	10/01
Tchad	6/00	5/01	fin 2002
Togo	2002	...	...
Viêt-nam	pas encore de calendrier		
Yémen	...	6/00	inéligible
Zambie	7/00	12/00	4T2003

Sources: documents du FMI, de la Banque mondiale & de DRI

## Progression de l'Initiative PPTE

Situation	Statut/Calendrier DSRP actualisés
Négociation de l'allègement intérimaire, problèmes de comparabilité avec les créanciers non membres du Club de Paris, choc des exportations de coton	Prépare DSRP final pour 4T2001
Deuxième pays à atteindre son point d'exécution au titre de PPTE II, après l'Ouganda	DSRP final présenté aux IBW en juin 2001
Progrès régulier vers PE, attend le rapport d'avancée du DSRP, choc des exportations de coton	Révision annuelle du DSRP final en cours
Instabilité politique a retardé PD PPTE II, FRPC à négocier au dernier trimestre 2001	Prépare DSRP-I pour 4T2001
Approchant PD PPTE II, ne bénéficiant pas de l'allègement intérimaire du Club de Paris	Prépare DSRP final pour 4T2001
Progrès vers PD PPTE II, problèmes de comparabilité avec les créanciers non membres du Club de Paris, chocs exportations de coton et sécheresse	Prépare DSRP final pour 4T2001
PD PPTE II prochainement, reçu le moratorium sur le service du Club de Paris, chocs climatiques perturbant l'économie	DSRP final attendu au cours du 3T2001
Recevant un allègement intérimaire partiel en attendant la finalisation des accords bilatéraux	Prépare DSRP final pour la fin 2001
Difficultés continues avec la comparabilité des créanciers non membres du Club de Paris, choc des exportations de café	Application du DSRP final, publié en mars 2000
AVD préliminaire montre des ratios inférieurs aux seuils PPTE	Prépare DSRP-I pour 3T2001
Sous programme suivi par le FMI de juin à décembre 2001, FRPC/PD possibles ensuite	Prépare DSRP-I pour 4T2001
Termine les négociations bilatérales du Club de Paris, examen de la FRPC approuvé en juillet	Prépare DSRP final pour 1T2002
AVD récente indique que les Comores devraient être éligibles à l'Initiative PPTE, sous programme contrôlé par le personnel FMI jusqu'en juin 2002	Pas encore de calendrier pour le DSRP
FRPC reportée, PD dépendra de l'amélioration des performances	Prépare DSRP-I pour 4T2001
Programme suivi accepté par le FMI en juillet, FRPC et PD possibles ensuite	Pas de processus DSRP
PD possible fin 2001, selon les progrès accomplis dans certains domaines	Prépare DSRP final pour 2002
Allègement intérimaire du Club de Paris accepté par principe	Prépare DSRP final pour 4T2001
Nouveau gouvernement a décidé PPTE, se prépare au PD pour décembre 2001	Prépare DSRP final pour 4T2001
Négociations avec le Club de Paris terminées, problèmes avec la comparabilité des créanciers non membres du Club de Paris	Prépare DSRP final pour 4T2001
Négociant un allègement intérimaire avec les multilatéraux/non CP, application des critères du PE	Prépare DSRP final pour 1T2002
Finalise les négociations sur l'allègement intérimaire, évaluation FRPC prévue en septembre 2001	DSRP final à présenter aux IBW pour 3T2001
AVD préliminaire montre des ratios inférieurs aux seuils PPTE, arriérés rééchelonnés au Club de Paris	Prépare DSRP final pour 4T2001
Gouvernement réexamine les options de l'allègement de la dette	DSRP-I publié en mars 2001
Pas de programme du FMI actuellement	Pas de processus DSRP
Négociations du Club de Paris conclues	Prépare DSRP final pour 2T2002
Sécheresse perturbant l'économie, négociations bilatérales au Club de Paris, problèmes de comparabilité avec les créanciers non membres du Club de Paris	Prépare DSRP final pour 1T2002
Application d'un longue liste de critères pour le PE flottant	Exécution du DSRP final, présenté en 12/00
Pas de programme du FMI depuis 1981-82, pas de prêts de la BM depuis 1987	Pas de processus DSRP
Uniquement sous programme suivi par le FMI - retards pour le PD et l'allègement du Club de Paris	Prépare DSRP final pour 4T2001
Prépare les propositions d'annulation des arriérés de la dette intérieure, nécessité davantage d'aide sous programme	Prépare DSRP final pour 1T2002
Hors liste PPTE, maintenant IDA uniquement, Termes de Houston accordés par le Club de Paris	Pas de processus DSRP
Instabilité politique retardera la préparation du FRPC et du PD	Prépare DSRP final pour 4T2001
A obtenu l'allègement intérimaire du Club de Paris, difficultés d'obtention de termes comparables avec les créanciers non membres du Club de Paris	Prépare DSRP final pour 4T2001
Allègement intérimaire du Club de Paris accepté, problèmes avec termes comparables	Prépare DSRP final pour 2002
Document préliminaire à présenter aux IBW en 9/01	DSRP-I prêt, à présenter aux IBW en 9/01
Pas de programme du FMI actuellement	Pas de processus DSRP
Pas de programme du FMI actuellement	Pas de processus DSRP
PE PPTE sous peu, problèmes avec un allègement comparable des créanciers non membres du Club de Paris	Exécution du DSRP final, publié en 10/00
Point de décision atteint en mai 2001	Prépare DSRP final pour 4T2001
Sous programme suivi par le FMI pour avril-septembre 2001, FRPC/PD possibles ensuite	Prépare DSRP-I pour 4T2001
AVD préliminaire montre des ratios en dessous des seuils PPTE	DSRP-I publié en mars 2001
Ratios en dessous des seuils PPTE, accord du Club de Paris sur application des Termes de Naples sur le stock	Prépare DSRP final pour 4T2001
Presque tout l'allègement intérimaire convenu, problèmes avec les créanciers non membres du Club de Paris	Prépare DSRP final pour début/mi-2002

# ANALYSE DE L'IMPACT DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ :

## ATELIERS SUR LES PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

**A**u titre de l'Initiative PPTTE renforcée, les pays sont censés analyser conjointement avec les Institutions de Bretton Woods l'impact sur la réduction de la pauvreté de toutes les politiques macro-économiques figurant dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Au niveau international, on désigne souvent cela « analyse d'impact social », mais les PPTTE préfèrent l'appeler « analyse de l'impact de la réduction de la pauvreté ». À l'occasion de deux ateliers récents qui se sont tenus à Accra et Cotonou, organisés par DRI conjointement avec le WAIFEM et le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, les coordinateurs de réduction de la pauvreté et de politique macro-économique de 24 PPTTE ont grandement progressé, en définissant eux-mêmes la façon dont cette analyse pourrait être entreprise.

Les deux séminaires s'appuyaient sur des rencontres antérieures avec le MEFMI à Dar es Salaam à la fin de 1999, ainsi qu'avec le Pôle-Dette à Yaoundé en décembre 2000. Leur analyse de la réduction de la pauvreté a bénéficié d'apports assurés par des animateurs de DRI sur la façon de prévoir la réduction de la pauvreté et d'analyser l'impact des politiques macro-économiques sur la réduction de la pauvreté ; par le DfID, sur le potentiel d'adaptation de la politique macro-économique aux besoins de la réduction de la pauvreté, dans le cadre d'un financement limité ; par le FMI sur le contexte FRPC de réduction de la pauvreté et de politique macro-économique ; par le PNUD afin de mesurer la réduction de la pauvreté, de budgétiser les programmes destinés à cette réduction et de déterminer les moyens de rendre plus efficaces les dépenses de réduction de la pauvreté ; et par la Banque mondiale sur l'établissement de modèles pour la réduction de la pauvreté. Ces séminaires ont également consulté la documentation internationale grandissante sur les prévisions en matière de réduction de la pauvreté, ainsi que ses liens avec les politiques macro-économiques, spécialement des articles rédigés par Chris Adam et David Bevan de l'Université d'Oxford, Lucia Hanmer du DfID et Howard White d'IDS. De surcroît, les experts régionaux ont examiné comment adapter les critères de convergence économique régionale de manière à tenir davantage compte des besoins en réduction de la pauvreté.

À Accra, le séminaire a principalement consisté en des présentations réalisées par des animateurs internationaux et régionaux, de même qu'en réactions d'experts et de participants régionaux. À Cotonou en revanche, le séminaire durant deux semaines au lieu d'une, les participants ont pu avancer rapidement dans l'établissement d'outils

potentiellement utiles aux PPTTE pour la prévision de la réduction de la pauvreté durant les 15 années à venir, ainsi qu'à l'établissement de liens entre les principaux secteurs macro-économiques et les politiques de réduction de la pauvreté.

À Cotonou, les participants ont exprimé le souhait de pouvoir prédire s'ils peuvent atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) et ont affirmé qu'aucun des outils actuellement disponibles au niveau international ne leur permettait de le faire. Pour eux, la meilleure façon de prévoir la réduction de la pauvreté consistait à analyser les rapports entre divers indicateurs de réduction de la pauvreté et l'objectif de développement international, qui consiste à réduire la pauvreté monétaire de 50 % d'ici 2015. Ils ont néanmoins rapidement révélé que même cet indicateur présentait de graves anomalies, à trois égards :

- parce que la base de ce calcul variait considérablement pour différents pays ;
- parce qu'il n'était pas fixé suffisamment haut pour s'assurer que les ménages avaient atteint un niveau de vie considérablement supérieur au seuil de pauvreté ; et
- parce qu'il ne fournissait pas d'indicateur de pauvreté relative. Les participants ont estimé que l'indicateur des Nations Unies, c'est-à-dire le pourcentage de revenus échu aux 20 % les plus pauvres de la population, était préférable en l'occurrence.

Afin de projeter la réduction de la pauvreté sur les 15 prochaines années, les participants ont commencé par définir les indicateurs de pauvreté selon les trois approches adoptées par les Nations Unies : pauvreté monétaire ; pauvreté d'accès aux services élémentaires ; et pauvreté d'incapacité à exploiter le potentiel. Dans chacune de ces approches, ils ont



identifié des facteurs cruciaux (entre 10 et 15), dont les ODM. Les participants ont ensuite procédé à identifier les déterminants de ces indicateurs en fonction de leurs expériences nationales et ont examiné les facteurs macro-économiques ayant influé sur ces déterminants et indicateurs. Chaque délégation a pu établir la méthodologie à partir des déterminants clés de pauvreté dans son propre pays, au lieu de tenter d'appliquer des déterminants internationaux fondés sur des équations recourant à des données regroupées dans plusieurs pays. Après le séminaire, chaque pays continuera à tester ses propres données afin d'identifier les déterminants clés de réduction de la pauvreté.

Les participants ont ensuite procédé à construire un modèle permettant à chaque pays de projeter la réduction de la pauvreté sur les 15 années à venir. On commence par analyser les données historiques (à l'aide de multiples enquêtes de niveaux de vie ou de sous-classifications, telles que par région, afin de produire des séries suffisamment solides) à l'aide d'équations dans Excel ou Eviews, afin d'établir les indicateurs de pauvreté clés et leurs déterminants, ainsi que leurs coefficients par rapport à la réduction globale de la pauvreté. La méthode utilise alors des élasticités partielles pour projeter les rapports entre les améliorations de divers indicateurs et déterminants, d'une part, et l'objectif fondamental de réduction de la pauvreté, d'autre part. Cela permet aux pays d'identifier les progrès qu'ils doivent accomplir avec chaque déterminant et indicateur pour diminuer la pauvreté de moitié d'ici 2015. Enfin, la méthode relie tous ces déterminants aux mesures



politiques (spécialement l'estimation des coûts des plans de dépenses budgétaires), afin de simuler les effets de mesures que l'on peut envisager de financer en matière de réduction de la pauvreté.

L'outil n'est pas encore achevé et les participants en poursuivent la mise au point. Ces derniers étaient conscients que pratiquement aucun PPTTE ne possède de données entièrement fiables qui permettent au pays de prédire en toute confiance s'il atteindra les ODM, mais les participants ont jugé indispensable de mettre au point ce type d'outils dès maintenant, de façon à pouvoir analyser les données au fur et à mesure de leur production. Ils ont jugé l'outil ainsi ébauché fortement adaptable aux besoins de chaque pays (et non fondé sur des résultats internationaux), construit dans un format très convivial, et donc conçu pour encourager un véritable renforcement des capacités concernant les prévisions de la réduction de la pauvreté, ainsi que ses liens avec la macro-économie. Les participants se sont par conséquent engagés à poursuivre l'analyse au niveau d'un pays, afin de mettre au point des outils qui leur permettront de projeter leurs perspectives d'atteindre les ODM, pour s'assurer que leur engagement national est favorisé par un train de mesures clair. DRI continuera à seconder d'autres PPTTE dans la mise au point d'idées analogues et d'outils pratiques, à l'occasion des ateliers qui se tiendront prochainement sur ces questions en Amérique latine, ainsi qu'en Afrique orientale et australe.

**Ci-dessus : excursion à Ouidah, atelier DRI/Pôle-Dette sur les prévisions macro-économiques et la pauvreté**  
**En haut, à droite : atelier WAIFEM/DRI sur les prévisions macro-économiques et la pauvreté, Accra**

# ACTIVITÉS DU PRC DE JUIN À DÉCEMBRE 2001

**L**e PRC a continué à renforcer les capacités des PPTE en gestion de la dette entre juin et août 2001, en organisant des réunions de dirigeants, de nombreuses missions, ainsi que des rencontres de formation au niveau régional et national.

- La **4<sup>e</sup> Réunion Ministérielle des PPTE** s'est tenue à Londres le 5 juin 2001 et a réuni des ministres ainsi que des hauts représentants de 25 pays (voir page 2).
  - DRI a également organisé la **8<sup>e</sup> Réunion du Comité consultatif du PRC PPTE**, qui s'est tenue à Londres en juin. Cette réunion a principalement porté sur l'Initiative PPTE et les processus DSRP, la progression du PRC et les activités futures, le transfert du PRC aux institutions régionales des PPTE, ainsi que la présentation par des institutions internationales (IBW, CNUCED, PNUD et Comsec) de leurs initiatives en matière de gestion de la dette et de liaison avec le PRC.
  - **L'Atelier sur la stratégie de désendettement du Rwanda** s'est déroulé du 11 au 21 juin à Kigali et a réuni trente-deux participants issus de divers organismes publics, plus deux représentants du PNUD qui ont assisté à l'intégralité de l'atelier. Les participants ont été formés en analyse de viabilité de la dette, ainsi
- qu'en programmation de réduction de la pauvreté. Ils ont présenté un rapport sur la stratégie de désendettement qui analyse l'incidence de l'Initiative PPTE pour le Rwanda, les prochaines étapes à suivre afin d'en bénéficier au maximum, ainsi qu'un programme de renforcement des capacités qui aidera à planifier le programme de travail du Projet consultatif (voir ci-dessous).
- **L'Atelier régional sur les prévisions macro-économiques et les stratégies de réduction de la pauvreté** (conjointement avec le WAIFEM) s'est déroulé du 9 au 14 juillet à Accra, au Ghana. Il visait à initier les participants aux stratégies de réduction de la pauvreté, et spécialement les liens de ces stratégies avec la politique et les prévisions macro-économiques.

Vingt participants provenant de la Gambie, du Ghana, du Nigeria et de la Sierra Leone ont assisté à l'atelier et ont bénéficié de présentations réalisées par des animateurs issus de l'Association des Pays producteurs de Café, de DRI, du PNUD, du WAIFEM, du Ministère des Finances ghanéen, de l'Institut des Affaires Économiques, de la Banque de Développement agricole et de l'Université d'Uyo.

- **Le 2<sup>e</sup> Atelier francophone régional sur les prévisions macro-économiques et la réduction de la pauvreté**, organisé conjointement avec le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, s'est déroulé du 16 au 26 juillet à Cotonou, au Bénin. Il a réuni 54 participants provenant de onze pays (Bénin, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe et Tchad), ainsi que des représentants d'institutions régionales et internationales (Banque mondiale, BCEAO, BEAC, CEMAC, DfID, FMI, UEMOA et PNUD). Ce deuxième atelier s'est appuyé sur celui qui s'est tenu à Yaoundé en décembre 2000, et a émis des recommandations qui seront soumises à la réunion des ministres de la Zone franc prévue au printemps 2002 (voir page 8).
- **L'Atelier sur la stratégie de désendettement de la Sierra Leone** s'est déroulé à Freetown du 6 au 16 août et a réuni trente-cinq participants, principalement issus de la Banque centrale et du Ministère des Finances. Il a été organisé conjointement avec le WAIFEM. L'atelier visait à offrir une formation complète aux hauts fonctionnaires de la Sierra Leone dans l'analyse des questions de stratégie de désendettement, ainsi qu'à établir une équipe gouvernementale viable capable d'actualiser régulièrement l'analyse de la stratégie de désendettement, avec un minimum d'assistance extérieure. L'équipe nationale a produit un rapport préliminaire sur la stratégie de désendettement nationale qui s'est particulièrement axé sur la définition des mécanismes nécessaires à l'apurement des arriérés, ainsi que sur la définition de la base d'exportations, le ratio VA/exportations (incluant ou excluant les exportations clandestines non enregistrées de diamants qui ne contribuent pas à la capacité de remboursement de la dette).
- **L'Atelier sur la stratégie de désendettement du Malawi**, organisé en collaboration avec le MEFMI, s'est tenu du 15 au 24 août à Lilongwe. Il a réuni 36 participants, majoritairement issus du Ministère des Finances et de Planification Économique, ainsi que de la Banque centrale du Malawi, qui ont été formés à l'analyse des questions relatives à la stratégie de désendettement et ont produit un rapport mis à jour sur la stratégie de désendettement nationale. Le Malawi ayant déjà atteint son point de décision PPTE, l'analyse et le rapport portent principalement sur la prestation réelle de l'allègement de la dette au Malawi et sur la question de savoir si la dette sera viable ou non,

même après le point d'exécution. S'agissant du premier atelier DRI/MEFMI après le succès de l'Atelier Formation des Formateurs (voir page 5), pratiquement tous les animateurs étaient des experts régionaux.

- **Missions d'évaluation de la demande au Honduras et au Nicaragua** en juin et juillet, première activité du programme commun avec le CEMLA en Amérique latine. Le Directeur du CEMLA, Kenneth Coates, a dirigé les missions et a été secondé par le conseiller résident de DRI, Gonzalo Afcha. Les missions ont établi un programme visant la poursuite du renforcement des capacités et de la formation après la fin imminente du contrat du conseiller régional. Les missions finales du conseiller au Honduras et au Nicaragua se sont axées sur la formation en matière de gestion de la dette intérieure et de prévisions macro-économiques (particulièrement budgétaires), sur l'achèvement de toute la documentation nécessaire aux modules de formation, ainsi que sur des suggestions destinées à renforcer les structures institutionnelles et la documentation juridique.
- **Le Projet consultatif sur le renforcement des capacités et la stratégie de désendettement du Rwanda** (cofinancé par le DfID et l'ASDI) est toujours en cours. Une troisième mission s'est déroulée du 28 mai au 9 juin, qui, conformément au programme de travail convenu avec les dirigeants, a contribué à la rédaction d'un manuel de procédures destiné à la cellule de dette ainsi qu'à la formation du personnel en interprétation des prêts, l'enregistrement de la dette, le Club de Paris et l'Initiative PPTE. Cette mission a également aidé les autorités rwandaises dans la préparation des aspects techniques de l'Atelier national sur la stratégie de désendettement (voir ci-dessus). La quatrième mission, du 27 août au 7 septembre, achève actuellement le manuel de procédures et poursuit l'initiation au logiciel de stratégie de désendettement.
- **Transfert aux institutions régionales** : le premier atelier de Formation des Formateurs s'est déroulé à Lilongwe, au Malawi, du 16 au 28 juin pour la région MEFMI (voir page 5). À l'occasion de l'évaluation du PRC, Consulting Africa a organisé une rencontre entre DRI et ses partenaires régionaux à Accra les 25 et 26 août afin de définir les modalités futures de la



Ci-dessus : atelier sur la stratégie de désendettement du Rwanda. A gauche, Gustave Nébé, nouveau Responsable de programmes de DRI



Atelier sur la stratégie de désendettement de la Sierra Leone : en plein travail !

## ACTIVITÉS DU PRC DE JUIN À DÉCEMBRE 2001 suite

coopération, ainsi que les priorités en matière de renforcement des capacités.

- Ce trimestre, une quantité considérable de temps a été investie dans la collaboration avec l'équipe chargée de dresser le **bilan du PRC PPTTE** (voir page 11).
- Le **site Internet de DRI** est désormais entièrement opérationnel en quatre langues (anglais, espagnol, français et portugais), tant sous sa rubrique publique que privée.

### Activités futures

Pour la période de septembre à décembre 2001, les activités suivantes sont prévues :

- trois missions d'évaluation de la demande - en Bolivie, au Guyana et au Viêt-nam ;
- deux ateliers nationaux sur la stratégie de désendettement en Angola et en Côte d'Ivoire ;
- dix missions de suivi dans les pays ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Guinée-Bissau, Honduras, Mali, Nicaragua, São Tomé-et-Príncipe, et Togo ;
- deux séminaires régionaux sur la gestion de la dette intérieure avec le WAIFEM et le Pôle-Dette ;
- deux ateliers régionaux sur les prévisions macro-économiques avec le CEMLA et le MEFMI ;
- un séminaire de haut niveau sur les prévisions macro-économiques avec le MEFMI ;
- un atelier régional sur les négociations de la dette avec le Pôle-Dette ;
- fin de l'évaluation du PRC et préparation de la documentation nécessaire à une éventuelle phase III du PRC ;
- la 9ème réunion du Comité consultatif et une réunion ministérielle régionale pour l'Afrique orientale et australe à Maputo, au Mozambique, fin novembre.

L'autre priorité pour cette période consistera en un effort considérable visant à améliorer les outils d'information de DRI. Il est prévu de rendre le site Internet plus convivial et proactif, la principale priorité étant désormais de placer des ressources techniques pratiques (dossiers de référence et d'information, modèles, etc.) sur des pages spécialement conçues pour les experts des PPTTE spécialistes des données de la dette, gestionnaires des stratégies de désendettement, analystes macro-économiques, ainsi qu'analystes en réduction de la pauvreté. Une deuxième opération décisive consistera à placer sur le site les versions les plus récentes des supports de formation du PRC. Les publications avanceront en outre à un rythme bien plus rapide, les versions anglaises et françaises de la première série étant disponibles dès la fin octobre. Les versions espagnoles et portugaises le seront début novembre.

Pour en savoir plus sur notre programme de travail ainsi que nos activités, consultez notre site Internet <http://www.dri.org.uk>

# PROGRÈS ACCOMPLIS EN MATIÈRE D'OUTILS INFORMATISÉS AVD

## Liens de transfert de données

Comme l'indiquait le Bulletin d'information 8, l'amélioration des liens de transfert permettant de télécharger les données de la dette facilement et avec précision à partir de systèmes d'enregistrement nationaux, tels que CS-DRMS et SYGADE, vers des logiciels comme Debt-Pro et DSM+, constitue un élément déterminant en matière d'analyse de viabilité de la dette. Nous sommes heureux d'annoncer que ces liens sont désormais disponibles, faciles à utiliser et bien documentés.

Les utilisateurs de CS-DRMS disposent dorénavant de liens en matière de données de la dette, à la fois vers Debt-Pro et DSM+, ainsi que d'une bonne documentation concernant leur mode d'exécution. Yvonne Quansah, du Ghana, et Mosito Khethisa, du Lesotho, deux utilisateurs chevronnés de CS-DRMS, ont achevé la documentation concernant le mode d'exécution du lien CS-DRMS/Debt-Pro, qui a été conçu et programmé par Anna Velasová Koné, du Mali. Ce document a été testé avec succès en Gambie, au Malawi et en Sierra Leone, ainsi que pendant l'atelier Formation des Formateurs du MEFMI, et des exemplaires seront prochainement disponibles sur la rubrique privée du site Internet de DRI. En outre, le Secrétariat du Commonwealth a décidé d'intégrer ce lien dans la nouvelle version CS-DRMS, qui sera lancée en octobre 2001. Le Secrétariat du Commonwealth a déjà mis à la disposition des pays le lien CS-DRMS/DSM+ concernant les données de la dette, ainsi que la documentation sur son mode d'exécution.

Les utilisateurs de SYGADE disposent depuis quelque temps maintenant d'un lien permettant de télécharger les données nationales de la dette vers DSM+, ainsi que de la documentation explicative à ce sujet. Désormais, ces utilisateurs pourront également télécharger leurs données de la dette vers Debt-Pro, à l'aide de la nouvelle documentation ainsi que des modèles Excel préparés par Fred Ruhakana du MEFMI et par Paddy Turyamwijuka, d'Ouganda. Ces nouveaux documents et modèles seront bientôt disponibles sur le site Internet de DRI. En outre, la CNUCED a accepté au

cours de sa réunion de Gestionnaires de la dette, qui s'est tenue à Genève en juin, d'inclure un lien officiel SYGADE/Debt-Pro dans la prochaine version du système d'enregistrement SYGADE.

## Modèles

DRI a également collaboré avec des fonctionnaires issus des gouvernements des PPTTE, afin d'améliorer les modèles Excel utilisés dans nos ateliers pour réaliser les analyses de stratégies de désendettement, en particulier :

- **Calcul de l'allègement de la dette des PPTTE** : ce nouveau et simple modèle Excel permet aux utilisateurs de calculer la quantité d'allègement de dette PPTTE ainsi que le partage du fardeau par les créanciers multilatéraux (voir Questions techniques pour en savoir plus sur la façon dont ces calculs sont réalisés).
- **Projections macro-économiques** : le modèle DRIMACRO a été étoffé et amélioré pour permettre aux utilisateurs de réaliser plus facilement des projections macro-économiques sur 20 ans. Johnson Nyella, de Tanzanie, a également écrit un nouveau programme, baptisé MACRO HELPER, qui permet aux utilisateurs de visualiser et de vérifier la cohérence de leurs projections macro-économiques au travers de trois scénarios.
- **Réduction de la pauvreté** : de nouveaux modèles programmant la réduction de la pauvreté ont été établis qui permettent aux utilisateurs de projeter les progrès que leurs pays accompliront en vue des Objectifs de développement du millénaire, selon les évolutions historiques et les objectifs de leurs DSRP ; d'évaluer leur capacité historique à exécuter des dépenses en réduction de la pauvreté ; de projeter ces dépenses sur une période de 5 ans ; et de calculer les déficits financiers qui subsistent en matière de dépenses en réduction de la pauvreté après l'allègement de la dette (ainsi qu'un grand nombre de ratios comparant les dépenses en pauvreté au PIB, à la population ainsi qu'au service de la dette).

**Tous ces modèles peuvent être obtenus de DRI par courrier électronique et seront prochainement disponibles sur notre site Internet.**

# EVALUATION DU PRC PPTE

**D**epuis mai 2001, une équipe indépendante financée par le DfID et organisée par Consulting Africa dresse le bilan du PRC PPTE. Ce dernier a pour but d'évaluer les progrès accomplis par le PRC dans le renforcement des capacités des PPTE, ainsi que dans le transfert des responsabilités du programme de Debt Relief International au profit des partenaires régionaux de ce dernier — le Pôle régional BEAC/BCEAO de Formation en Gestion de la Dette (Pôle-Dette) en Afrique francophone ; le Centre d'Études monétaires latino-américaines (CEMLA) en Amérique latine ; l'Institut de Gestion macro-économique et financière (MEFMI) en

*Afrique anglophone orientale et australe ; et l'Institut ouest-africain de Gestion financière et économique (WAIFEM) en Afrique anglophone occidentale. Si ce bilan s'avère positif, l'équipe cherchera à définir une troisième phase du Programme de renforcement des capacités, afin de continuer à renforcer les capacités en faveur d'une viabilité à long terme de la dette dans les PPTE.*

L'équipe chargée de l'évaluation a commencé par assister à la Réunion ministérielle des PPTE ainsi qu'à la Réunion du Comité consultatif à Londres en juin. Elle a ensuite organisé des rencontres avec les diverses organisations partenaires

régionales, avec DRI et avec les PPTE eux-mêmes et elle a consulté les donateurs ainsi que d'autres membres du Comité consultatif. L'équipe a également envoyé des questionnaires aux formateurs employés par le PRC et a conduit individuellement trois études de cas de la gestion de la dette dans les PPTE – en Bolivie, au Mali et en Tanzanie.

Les résultats de l'évaluation doivent être soumis aux donateurs le 1er octobre, après quoi ces derniers se prononceront sur l'avenir du Programme de renforcement des capacités. Ces résultats seront amplement rapportés dans la prochaine édition du présent Bulletin, de même que tout projet d'activités futures.

## QUESTIONS TECHNIQUES

### Quelles nouvelles hypothèses d'emprunt doit-on envisager lors de l'élaboration d'une AVD ?

En principe, il convient d'inclure le détail des montants et conditions pour (1) les prêts en préparation (prêts déjà signés, mais pas encore versés), (2) les prêts en cours de négociation, (3) les nouveaux emprunts éventuels, tels que prévu par le Plan d'investissement public (PIP) et le budget, et (4) les prêts comblant les déficits de la balance des paiements et du budget. Étant donné que (1) et (2) représentent des montants déjà connus, il n'est pas difficile d'inclure ces nouvelles hypothèses d'emprunts. Il est par contre plus difficile de décider des montants et des conditions des

nouveaux emprunts potentiels.

Étant donné que l'un des facteurs occasionnant les futurs pics du service de la dette des PPTE après l'allègement PPTE réside dans un accroissement considérable des remboursements de service pour les nouveaux emprunts, les hypothèses émises au sujet des nouveaux emprunts potentiels revêtent une importance particulière. Pour de nombreux PPTE, les nouveaux emprunts seront principalement octroyés par l'IDA, ainsi que les banques régionales de développement, étant donné que ce

sont ces institutions financières internationales qui offrent le financement le plus concessionnel. Certains PPTE ont toutefois intérêt à examiner les nouveaux emprunts accordés par d'autres institutions multilatérales, le déboursement étant plus rapide et/ou la négociation du financement moins lourde. Ces prêts peuvent néanmoins offrir une concessionnalité moindre.

Le tableau suivant offre un guide sommaire des éléments dons, ainsi que des conditions des prêts multilatéraux :

Créancier multilatéral	Élément don	Échéance/délai de grâce (en années)	Taux d'intérêt
<b>BADEA</b>	<b>35 %-40 %</b>	<b>22/5</b>	<b>2 %-3 %</b>
<b>Banque de Développement des Caraïbes</b>	<b>50 %-55 %</b>	<b>40/10</b>	<b>2 %</b>
<b>BID</b>	<b>55 %-60 %</b>	<b>40/10</b>	<b>1,5 %</b>
<b>FIDA</b>	<b>73 %</b>	<b>40/10</b>	<b>0,75 %</b>
<b>Fonds africain de Développement</b>	<b>70 %</b>	<b>50/10</b>	<b>0,75 %</b>
<b>Fonds koweïtien</b>	<b>35 %</b>	<b>20/5</b>	<b>2,5 %</b>
<b>Fonds saoudien</b>	<b>41%</b>	<b>20/5</b>	<b>2 %</b>
<b>IDA</b>	<b>70 %</b>	<b>50/10</b>	<b>0,75 %</b>
<b>OPEP</b>	<b>47 %</b>	<b>20/5</b>	<b>1 %</b>

Le tableau part du principe que l'IDA et le FAD prêtent en DTS, alors que tous les autres créanciers prêtent en dollars des États-Unis. La devise du prêt influe néanmoins sur l'élément don, qui est calculé d'après un taux TICR spécifique à une devise pour réduire les remboursements du service de la dette projetés. Par exemple, un prêt de l'IDA, libellé en DTS, possède un élément don de 70 %, tandis que le prêt du FIDA, à plus courte échéance, possède un élément don un peu plus élevé de 73 %, car il est libellé en dollars des États-Unis et que le TICR de ce dernier est supérieur au TICR en DTS utilisé pour la réduction des remboursements projetés du service de la dette.

# QUESTIONS TECHNIQUES suite

## Comment calculer l'allégement total de la dette ?

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, l'allégement de la dette dont bénéficie un pays doit être suffisant pour réduire son ratio VA de la dette sur exportations de biens et services (VA/EBS) à 150 % ou son ratio VA de la dette sur recettes budgétaires (VA/RBI) à 250 % au moment de son point de décision.

Les ratios utilisés dans le calcul de l'allégement de la dette sont ceux employés après application des Termes de Naples.

Les formules ci-dessous permettant de calculer l'allégement de la dette au point de décision s'appuient sur la méthodologie établie par le FMI et la Banque mondiale, comme suit :

$$D_{VA} = (R_R - R_S) / R_R$$

**D<sub>VA</sub>** = réduction en VA de la dette (en pourcentages) nécessaire pour atteindre le seuil de viabilité de 150 % pour VA/EBS – également désigné facteur commun de réduction.

**R<sub>R</sub>** = ratio réel VA/EBS (ou VA/RBI) au point de décision, après la mise en œuvre des mécanismes d'allégement traditionnels (test PPTE).

**R<sub>S</sub>** = seuil du ratio de viabilité (VA/EBS ou VA/RBI) qui rend un pays admissible à l'allégement de sa dette.

$$D_T = D_{VA} * VA_T$$

Cela peut en outre se traduire en montants réels d'argent, exprimés en millions de dollars des États-Unis, grâce aux formules suivantes :

**D<sub>T</sub>** = montant total d'allégement de la dette (en millions de \$EU) nécessaire pour atteindre la viabilité.

**VA<sub>T</sub>** = VA totale de la dette extérieure publique et publiquement garantie (multilatérale, bilatérale et commerciale) au point de décision (en millions de \$EU).

Exemple numérique :

Au point de décision, réel VA/EBS :  
**R<sub>R</sub> = 250 %**

Seuil du ratio PPTE II pour VA/EBS :  
**R<sub>S</sub> = 150 %**

Réduction de VA/EBS à réaliser  
**D<sub>VA</sub> = (250 % - 150 %) / 250 %**

(Facteur commun de réduction) en % :  
**= (100/250) \* 100**  
**= 40 %**

VA de la dette au point de décision :  
**VA<sub>T</sub> = 4 000 millions de \$**

Montant d'allégement nécessaire en VA :

**D<sub>T</sub> = 4 000m de \$ \* 40 %**  
**= 1 600m de \$**

Dans cet exemple, un allégement de la dette de 1 600 millions de \$ en valeur actualisée est nécessaire pour atteindre la viabilité de la dette.

## Comment déterminer le partage du fardeau financier pour les créanciers ?

L'étape suivante consiste à déterminer le partage du fardeau de cet allégement par catégorie de créancier ou par créancier individuel. L'allégement assuré par chacun est directement proportionnel à la part du prêt qu'il a accordé à un pays donné, en VA.

Le tableau ci-dessous présente les formules utilisées pour calculer montant d'allégement de dette (en millions de \$EU) par catégorie de créancier (multilatéraux et bilatéraux) ou par créancier individuel (IDA) et offre des exemples.

Catégorie de créancier	Formule	Valeurs	Exemple
Montant d'allégement de dette assuré par les multilatéraux (D <sub>M</sub> )	$D_M = D_T * (VA_M / VA_T)$	<b>D<sub>T</sub> = 1 600 m de \$</b> <b>VA<sub>M</sub> = 1 200 m de \$</b> <b>VA<sub>T</sub> = 4 000 m de \$</b>	<b>D<sub>M</sub> = 1 600 * (1 200/4 000)</b> <b>= 480 m de \$</b>
Montant d'allégement de dette assuré par les bilatéraux (D <sub>B</sub> )	$D_B = D_T * (VA_B / VA_T)$	<b>D<sub>T</sub> = 1 600 m de \$</b> <b>VA<sub>B</sub> = 2 800 m de \$</b> <b>VA<sub>T</sub> = 4 000 m de \$</b>	<b>D<sub>B</sub> = 1 600 * (2 800/4 000)</b> <b>= 1 120 m de \$</b>
Montant d'allégement de dette assuré par l'IDA (D <sub>IDA</sub> )	$D_{IDA} = D_T * (VA_{IDA} / VA_T)$	<b>D<sub>T</sub> = 1 600 m de \$</b> <b>VA<sub>IDA</sub> = 800 m de \$</b> <b>VA<sub>T</sub> = 4 000 m de \$</b>	<b>D<sub>IDA</sub> = 1 600 * (800/4 000)</b> <b>= 320 m de \$</b>

### Debt Relief International

4th Floor, Lector Court, 151-153 Farringdon Road, London EC1R 3AF, Royaume-Uni  
t : +44 (0)20 – 7278 0022 f : +44 (0)20 – 7278 8622 e : dri@dri.org.uk http://www.dri.org.uk